



Service : CULTUREL
 courriel : culture@mairie-bailly.fr
 TEL : 01.30.80.07.66

THEATRE DE BAILLY

47 ter Grand'Rue

Dates de réservation : _____

Nom :

Adresse :

Mail : Téléphone :

Nom du responsable sur place :

Activité prévue :

S'il s'agit d'un spectacle, donner son nom :

Dates et horaires d'**occupation** de la salle :

Date	Heure de début	Arrivée du public	Heure de fin

Conditions d'utilisation

Gradin	OUI	NON
Nb table :	Nb chaises :	
Cuisine	OUI	NON
Loges	OUI	NON
Bar	OUI	NON
Régisseur*	Obligatoire	

Capacité de la salle

Avec gradin : 189 places assises
Sans gradin (sans obstacle) : 300 pers.

Aménagement particulier : _____

* Le tarif horaire d'un régisseur pour l'année 2018 est 30,00 Euro/heure.

Visa MAIRIE : OUI / NON

Date:

**Les demandeurs déclarent avoir pris connaissance
du règlement de la salle.**

Date et signature

Caution salle chèque N° _____	Banque _____
Versée le _____	Rendue le _____
Caution ménage chèque N° _____	Banque _____
Versée le _____	Rendue le _____
Règlement chèque N° _____	Banque _____
Versé le _____	

Un régisseur ouvrira et fermera la salle aux heures indiquées et fera un état des lieux.

NB : Toute soirée publique sonorisée doit faire l'objet d'une déclaration à la SACEM

Théâtre de Bailly : demande de REGIE

Afin de connaître vos besoins, merci de répondre aux questions le plus précisément possible.

Dans tous les cas vous pouvez contacter le régisseur principal:

Thomas LEONI : 06 67 23 36 00 ou thomasleoni@me.com

1. Merci d'expliquer le contenu de votre manifestation en quelques lignes :

2. BESOIN en matière de SON

Avez-vous besoin de micros ? (entourez)

OUI

NON

Si oui, combien ?

Nb de micro à fils (Max : 2) : ____

Nb de micro sans fils (Max : 3) : ____

Avez-vous besoin de diffuser des sons ? (entourez)

OUI

NON

Si oui, avec quel support venez vous ? (entourez)

CD

Ordi portable

MP3

3. BESOIN en matière de VIDEO

Avez-vous besoin du vidéo projecteur ? (Entourez)

OUI

NON

Si oui, avec quel support venez vous ? (entourez)

DVD

Ordinateur portable

4. BESOIN en matière de LUMIERE

De quel type d'éclairage avez-vous besoin ? (Cochez)

L'éclairage de service de la salle (PAS de projecteur).....

L'éclairage de service et/ou un éclairage dédié.....

(Prévoir du temps pour la préparation et le réglage des projecteurs par le régisseur)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

5. Apportez-vous du matériel ? (machine à fumée, caméscope, ampli...)

Si oui, lequel :

.....

6. Faites-vous appel à un technicien extérieur ou une troupe de théâtre indépendante ?

Si oui, merci de donner ses coordonnées :

.....

7. Dates et horaires détailés d'occupation du théâtre

Activité	Date	Heure début	Heure fin
Installation			
Réglages techniques			
Répétition			
Spectacle			
Démontage			

Merci de prendre connaissance des points suivants :

- Le régisseur peut éventuellement amener quelques CD, mais il n'assure PAS l'animation musicale de l'événement.
- L'accès à la régie est réservé aux régisseurs municipaux. Les intervenants extérieurs ne peuvent intervenir qu'en leur présence.
- Pour des raisons de sécurité, les installations et matériels en place (projecteurs, micros...) ne peuvent être modifiés que par le régisseur municipal en présence du client ou d'un autre régisseur (**deux personnes doivent être présentes**).
- Au cas où le matériel demandé nécessiterait une location chez un fournisseur extérieur, le régisseur en avisera le client.
- Toute heure de régie commencée est due. Au cas où la présence de plusieurs régisseurs est nécessaire, le régisseur principal en avertira le client à l'avance.
- Le régisseur doit être présent au minimum 45 mn avant l'entrée du public et assure la fermeture de la salle après le départ des artistes.

Date, Nom et signature du demandeur: